

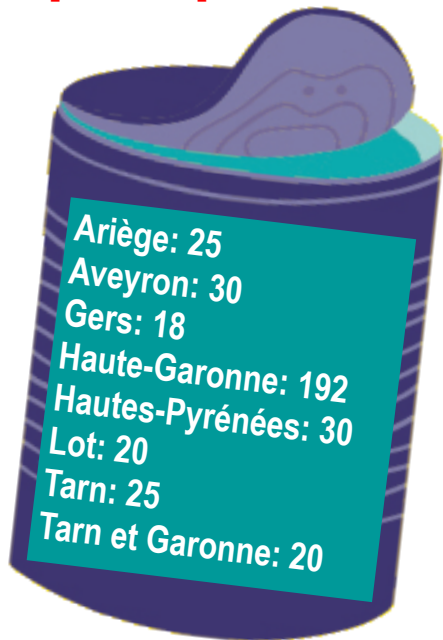


Le concours, et après ?



Académie de TOULOUSE

Répartition des postes par département



Conditions de formation des étudiants en M2 « MEEF » lauréats du concours 2016 Hautes Pyrénées

Vous aurez la responsabilité d'une classe à mi-temps sur un service hebdomadaire en complément d'un service d'un E collègue. Le 50% restant sera dévolu à la formation à l'ESPE (validation du M2 et mémoire de recherche ou parcours adapté). Vous serez en classe les jeudis et vendredis (+ 1 mercredi /2) et les lundis et mardis à l'ESPE (+ 1 mercredi /2)

Modalités d'affectation

Dans les Hautes Pyrénées, une liste de postes sera établie (mi-temps) et portée à la connaissance des lauréats en juillet. Ils seront affectés en fonction du rang de classement au concours mais en tenant compte des situations individuelles (handicap, charge familiale) qu'il faudra porter à la connaissance des services.

**Nombre
d'inscrits**
3445 inscrits
Pour 340 postes

Pour le SNUipp-FSU, les PES ne doivent pas être utilisés comme moyens d'enseignement. L'année de stagiaire doit être une année de formation. Le mi-temps en classe décidé par le ministre pour les PES du concours rénové est loin d'être satisfaisant.

Une année, avec seulement un mi-temps en formation et des stagiaires encore utilisés comme moyens d'enseignement, ne peut répondre aux exigences plurielles de l'enseignement.

Le SNUipp-FSU continue de demander que la durée des stages, l'année de PES, ne soit pas supérieure à 1/3 du temps de leur année de formation.



Le SNUipp-FSU porte un projet de formation initiale qui s'inscrit dans la durée et un modèle de formation intégrée, alternée et une entrée progressive dans le métier.

Liste de diffusion

Si vous souhaitez faire partie de notre liste de diffusion et recevoir des informations concernant les suites du concours (affectation et conditions d'entrée dans le métier),
envoyez-nous un mail à snu65@snuipp.fr avec votre adresse électronique.

La section SNUipp-FSU65
7 rue André BREYER
65 000 Tarbes

Vous pouvez nous y rencontrer toute la semaine de 9h à 18h00 ou nous contacter :
Tél. : 05 62 34 90 54
snu65@snuipp.fr
<http://65.snuipp.fr>

Nous sommes présents dès votre pré-rentrée, à l'ESPE et/ou à la Direction Académique de TARBES. A cette occasion, nous vous remettons une clé usb avec des liens et des documents utilisables en classe, ainsi qu'un agenda, et bien sûr répondons à toutes vos questions.

Nous assurerons une permanence toutes les semaines à l'ESPE et viendront également vous rendre visite dans vos écoles.

Nous vous informerons aussi par le biais de la lettre « Neo » du Snuipp et vous trouverez également une page spéciale « PES » sur notre site départemental.

N'hésitez pas à faire appel à nous à la moindre question ou au moindre problème.

Sylvette, Véronique, Magali,
Claude, David et Eric

